

## 9-1-1 Magog

### La Régie de police s'apprête-t-elle à transférer son service d'urgence 9-1-1 à Lévis?

Mise à jour le lundi 12 juillet 2004, 12 h 17 .

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) soutient que la Régie de police s'apprête à transférer son service d'urgence 9-1-1 à Lévis, au sud de Québec.



Cette affirmation survient au moment où des négociations entre le syndicat des employés du 9-1-1, affilié au SCFP, et la Régie au sujet d'une nouvelle convention collective sont en cours.

La sortie du syndicat se produit une semaine après que la Commission d'accès à l'information eut refusé de donner au syndicat un document concernant une offre de service soumise par la Ville de Lévis à la Régie de police.



Le SCFP affirme que la Régie l'a informé qu'elle a reçu une offre de Lévis en avril. La Régie, dit le syndicat, avait alors affirmé que le syndicat pourrait en prendre connaissance après étude du conseil d'administration. Le syndicat dit n'avoir jamais reçu cette offre malgré des demandes répétées.

« Je ne comprends pas ce que la Régie veut cacher », a déclaré le président du SCFP 4205, Mario Fortier, par voie de communiqué. Selon lui, un éventuel transfert du service risque d'augmenter les délais d'intervention.

« En situation d'urgence, on veut parler à quelqu'un qui connaît le milieu et l'environnement, dit M. Fortier. Si on nous demande de l'aide à la Pointe Merry, je ne suis pas sûr qu'une personne de Lévis sache où cela se trouve. »

« La personne en détresse va devoir se mettre à expliquer en détail au répartiteur de Lévis l'endroit de l'urgence, ce qui va causer un délai d'intervention plus long, alors que ce serait évident pour quelqu'un de la place », explique-t-il.



Le capitaine Yves Denis de la Régie de police affirme de son côté qu'il est beaucoup trop tôt pour parler du projet sur la place publique. Il confirme que des discussions ont lieu, mais qu'un transfert, s'il se concrétise, ne s'effectuera pas bientôt.

Le capitaine Denis indique que la Régie étudie les avantages et les inconvénients d'un transfert, et se demande notamment si elle serait en mesure de maintenir la qualité du service. La Ville de Lévis a déjà répondu à certaines questions, dit-il, mais d'autres demeurent sans réponse pour le moment.

Outre une première rencontre de négociations, en avril, aucune autre rencontre de négociations a eu lieu entre les employés du 9-1-1 et la Régie de police.

Selon le SCFP, les points en litige sont les clauses normatives, la parité salariale avec d'autres services du genre en province et la parité avec les policiers de la Régie.

Les 14 employés du 9-1-1, qui desservent tout le territoire de la MRC de Memphrémagog à l'exception du Canton de Stanstead, sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre 2003.

#### Source

